

ET RÉALISATION
NOVATRICES
ET DÉMONSTRATIVES
REPRODUCTION

**PROTECTION DES SITES
DE REPRODUCTION
ET RÉALISATION
D'ACTIONS NOVATRICES
ET DÉMONSTRATIVES
FAVORABLES AU
RÂLE DES GENÊTS**



Au début du XX^{ème} siècle, les prairies des vallées alluviales françaises accueillait chaque printemps plusieurs milliers de râles des genêts. Mais durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle, pour de multiples raisons, les effectifs n'ont cessé de s'effondrer passant de 2 800 au milieu des années 1970 à seulement 300 en 2011... une perte de 90 % des effectifs en 40 ans ! Après avoir disparu des principales vallées alluviales françaises, le râle des genêts est désormais inscrit au triste tableau national des espèces menacées de disparition et, si rien n'est fait, celui-ci risque purement et simplement de disparaître de toutes nos vallées.

Aujourd'hui et face à ce constat, il est urgent de préserver les prairies naturelles humides et de sauvegarder le râle des genêts, "patrimoine naturel" et emblème de nos vallées alluviales. Le programme Life + Nature "Protection des sites de reproduction et réalisation d'actions novatrices et démonstratives favorables au râle des genêts" (sept.2011 / déc.2015), coordonné par la LPO France, doit permettre d'éviter cette disparition en restaurant les capacités de reproduction de l'espèce en Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Picardie.

BIOLOGIE DU RÂLE DES GENÊTS : UNE ESPÈCE VULNÉRABLE AUX CHANGEMENTS

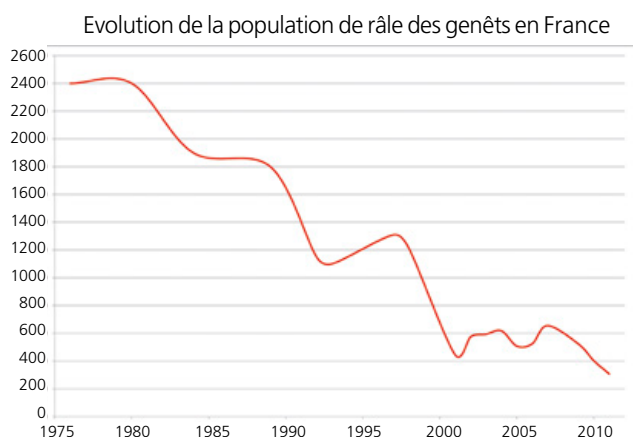
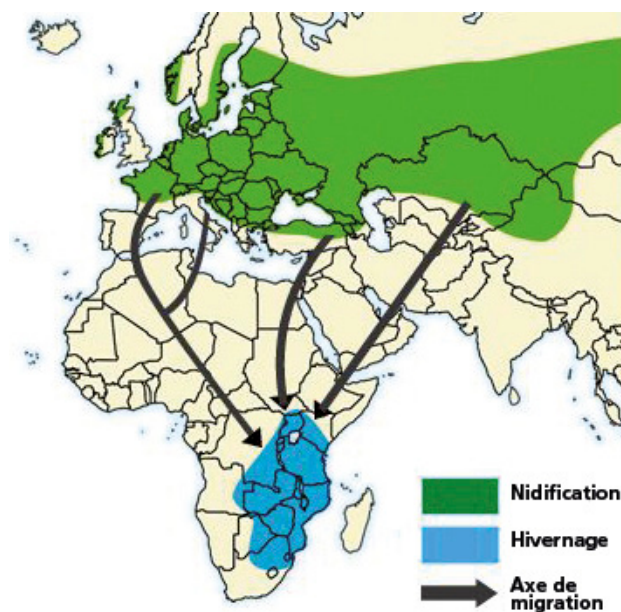
En période de reproduction, le mâle émet un chant râpeux, très audible qui lui a valu son nom scientifique "Crex crex". Le râle des genêts se reproduit de l'Atlantique jusqu'au cœur de la Sibérie, mais sa répartition est très fragmentée en Europe de l'Ouest où les secteurs occupés se limitent à quelques vallées alluviales encore préservées.

En France, à son retour de migration, le râle des genêts s'installe dans les prairies de fauche soumises aux inondations et dans lesquelles une hauteur et une densité d'herbe lui permettent de se cacher et de s'installer en toute sécurité.

Le mâle trahit toutefois sa présence par le chant qu'il émet au crépuscule et à l'aube. Farouche et rarement observé, il ne demeure aux côtés de la femelle que quelques jours. La femelle pond entre 8 et 12 œufs dans un nid à peine ébauché et posé à même le sol. Elle couve et s'occupe des poussins sans l'aide du mâle.

Les jeunes éclosent au bout de deux semaines et sont nourris par leur mère pendant deux ou trois jours. Ils trouvent ensuite eux-mêmes leur nourriture, mais restent avec leur mère durant environ douze jours. Ce n'est que vers l'âge d'un mois que les poussins sont capables de voler.

La migration vers l'Afrique subéquatoriale se fait entre fin août et octobre. L'arrivée sur les sites d'hivernage (sud-est africain) est constatée aux alentours du mois de novembre (saison des pluies). Les sites d'hivernage sont abandonnés vers mars-avril et les premières arrivées en Europe sont constatées de mi-avril jusqu'à la mi-juillet.



QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME LIFE ?

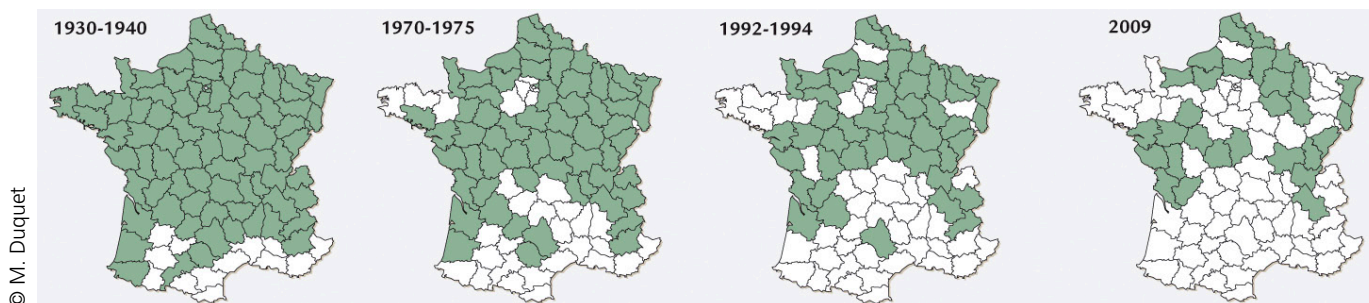
L'Instrument Financier pour l'Environnement (Life Nature), créé en 1992, est spécialement conçu pour soutenir l'application des Directives européennes dites "Oiseaux" de 1979 et "Habitats, Faune, Flore" de 1992. Les projets Life doivent viser des Zones de Protection Spéciales (ZPS) ou des sites d'intérêt communautaire (SIC), ainsi que des espèces mentionnées dans ces directives. Ils sont financés jusqu'à 75 % par l'Union Européenne et le reste par des fonds nationaux (Etat, Collectivités locales, fonds privés, autres...). En France, Life Nature a financé plus d'une cinquantaine de projets de conservation de la nature depuis 1992.

LES PRINCIPALES RAISONS DE LA DISPARITION DU RÔLE DES GENÊTS : UN ÉQUILIBRE SÉCULAIRE TOTALEMENT BOULEVERSÉ

INTENSIFICATION DE LA GESTION DES PRAIRIES

Les améliorations techniques sur les matériels agricoles et la réduction des inondations accompagnée d'assèchements printaniers de plus en plus fréquents favorisent des fauches plus précoces et toujours plus rapides. Certains grands ensembles prairiaux historiquement fauchés en plusieurs semaines aux

mois de juin et juillet sont aujourd'hui fauchés en quelques jours, souvent dès le mois de mai. Or ces fauches prématurées détruisent (mai et juin) les pontes et les couvées, et peuvent même affecter les adultes.



Évolution de la répartition départementale des mâles chanteurs de rôle des genêts au cours du XX^{ème} siècle



© S. Hunault / LPO

PERTE ET DÉGRADATION DES HABITATS DE REPRODUCTION

La principale cause de dégradation des habitats de reproduction du rôle des genêts au cours des dernières décennies est la disparition des prairies au profit des cultures (maïs, colza...). Sur les Basses Vallées Angevines par exemple, la déprise agricole des années 1980 a entraîné la conversion de centaines d'hectares de prairies en plantations de peupleraies totalement incompatibles avec les exigences écologiques du rôle des genêts et la préservation de la biodiversité en général.

DES MESURES DE CONSERVATION TROP INEFFICACES

Aujourd'hui, le maintien des dernières populations de rôle des genêts est largement dépendant des Mesures Agro-Environnementales (MAE). Celles-ci prévoient la mise en place d'un dispositif national d'aide financière aux agriculteurs, qu'ils reçoivent en acceptant d'adapter leurs pratiques aux exigences écologiques du rôle des genêts. Le problème est que si les agriculteurs jugent les contraintes trop importantes et la contrepartie financière insuffisante, ils ne s'engagent pas. Rédigés localement, les cahiers des charges des MAE font l'objet de négociations entre éleveurs et environnementalistes, et sont donc le résultat de compromis locaux entre intérêt économique et préservation des populations de rôle des genêts. L'évolution des effectifs depuis la fin des années 1990 met en évidence le peu d'efficacité des MAE mises en place depuis 15 ans sur la majorité des vallées françaises en raison de cahiers des charges souvent insuffisants pour la préservation de l'espèce.

LES OBJECTIFS DU NOUVEAU PROGRAMME LIFE

LES ANNÉES 1990 : PLUSIEURS PROGRAMMES POUR ENRAYER LE DÉCLIN

À partir des années 1990, plusieurs programmes portés par la LPO ont été mis en place pour enrayer le déclin des effectifs de râle des genêts. Un premier programme Life (1991/1995) a notamment rendu possible l'acquisition et la sauvegarde de 330 ha de prairies en Basses Vallées Angevines et ainsi maintenir ce qui constitue aujourd'hui le plus important bastion français de l'espèce. Un second programme Life (1994/1996) a, quant à lui, permis de définir les points clefs de la conservation (retard des dates de fauche principalement) et de mettre en œuvre un nouveau dispositif de conservation : les Mesures Agro-Environnementales (MAE). Toutefois, dès la fin des années 1990, la

constante diminution des effectifs a conduit à la mise en œuvre d'un Plan National d'Actions (2005/2009). Ce plan envisageait notamment de développer une gestion du système prairial plus en accord avec les exigences écologiques, de maintenir et d'augmenter la superficie des prairies naturelles alluviales et de mettre en œuvre des mesures de protection réglementaire. Parmi les difficultés identifiées, le volontariat des agriculteurs, sur lequel repose le dispositif actuel des MAE, engendre la mise en place de contrats très peu contraignants sur les dates de fauche.

AUJOURD'HUI : UN NOUVEAU PROGRAMME LIFE POUR ÉVITER LA DISPARITION

Il est aujourd'hui indispensable et urgent d'analyser les raisons de la persistance du déclin du râle des genêts malgré près de vingt années de MAE. Le nouveau programme Life + "Rôle des genêts 2011/2015" vise à proposer des MAE à la fois plus attractives et plus efficaces. Par ailleurs, la conservation et la restauration des populations françaises de râle des genêts repo-

sent aujourd'hui sur le développement de mesures favorables au maintien de l'espèce et de ses habitats : acquisition foncière, conventionnement, développement d'outils de protection des nichées, restauration des habitats de reproduction et sensibilisation des exploitants et du grand public.

© S. Hunault / LPO



Les zones non fauchées sauvent les nichées et permettent aux jeunes râles des genêts de finir leur croissance

PROPOSER DES MAE PLUS EFFICACES ET PLUS ATTRACTIVES

Face à l'évolution des pratiques agricoles menaçant la biodiversité, il est aujourd'hui indispensable de revoir le dispositif des MAE. Grâce au programme Life + "Rôle des genêts 2011/2015", une synthèse nationale et trois études locales de ces mesures seront réalisées et déboucheront sur des propositions concrètes pour proposer des MAE à la fois plus attractives et plus efficaces. La réussite de ce volet requiert un investissement important sur le terrain et un lien étroit et permanent avec les éleveurs et leurs représentants.



© Louis-Marie Préau

Collaborer avec les exploitants afin d'améliorer les pratiques est une des clefs du programme

PROTÉGER LES NIDS ET LES COUVÉES

Dans le même temps, le déclin très préoccupant des effectifs en Moyenne Vallée de la Charente et la fragilité de la population en Moyenne Vallée de l'Oise nous imposent de prendre des mesures d'urgence à court terme pour éviter la disparition de l'espèce. Grâce aux suivis de reproduction, nous pouvons localiser à la parcelle les râles des genêts et proposer une compensation financière d'urgence à l'éleveur en échange d'un retard de fauche au 31 juillet. Au moins 80 hectares bénéficieront de cette mesure entre 2011 et 2015, ce qui devrait correspondre à la sauvegarde d'environ 60 individus.

Toujours avec l'objectif de réduire l'impact de la fauche, six "barres d'effarouchement" seront construites et testées avec des exploitants partenaires. Placées devant la barre de fauche, ce dispositif doit forcer les oiseaux à s'enfuir et leur éviter de passer dans la faucheuse.



© S. Humault / LPO

Une prairie riche en biodiversité et une peupleraie, incompatible avec les exigences écologiques du râle des genêts

PROTÉGER ET RESTAURER LES SITES DE REPRODUCTION

Le programme Life + "Râle des genêts 2011/2015" prévoit le classement en Réserve naturelle régionale d'environ 1300 ha de prairies sur les Basses Vallées Angevines afin de placer un noyau important de prairies sous protection réglementaire. En complément des acquisitions déjà réalisées, il est en outre prévu d'acheter 25 hectares de prairies identifiées comme favorables au râle des genêts. En Picardie, il est envisagé de classer des propriétés du Conservatoire d'Espaces naturels de Picardie (CEN Picardie) en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) et d'acquérir 30 ha de prairies supplémentaires. En Moyenne Vallée de la Charente, il est prévu l'acquisition de 5 ha de prairies. Les plantations de peupliers réalisées depuis plusieurs dizaines d'années ont également contribué à la régression des surfaces d'habitats naturels favorables à l'espèce. C'est pourquoi il est prévu la reconversion de 13 hectares d'anciennes peupleraies (5 ha en Basses Vallées Angevines et 8 ha en Moyenne Vallée de l'Oise) en prairies. En Anjou, 2 ha de zones refuge seront également restaurés en mégaphorbiaie.



© Louis-Marie Préau

Les connaissances acquises grâce aux suivis scientifiques améliorent l'efficacité des mesures de conservation

DÉVELOPPER LES APPORTS SCIENTIFIQUES

Un volet complet d'études scientifiques est également développé dans le programme afin d'optimiser les actions concrètes de conservation. L'évolution de la végétation des prairies sera ainsi analysée et mise en relation avec les pratiques agricoles et la contractualisation en MAE. Par ailleurs, l'équipement et le suivi télémétrique de plusieurs dizaines d'oiseaux permettront de localiser les sites de refuge et de mieux protéger les nichées après la fauche. Cela nous informera également sur les taux de survie pour évaluer l'efficacité des mesures et la pertinence des actions de conservation engagées.

Chaque année, en parallèle des suivis de reproduction, les dates de fauche seront suivies sur les trois sites. La comparaison avec les dates enregistrées dans les années 1990 permettra de mieux estimer l'évolution des pratiques agricoles et d'adapter les réponses favorables au râle des genêts.

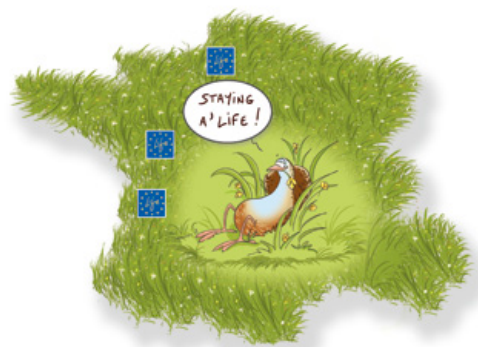
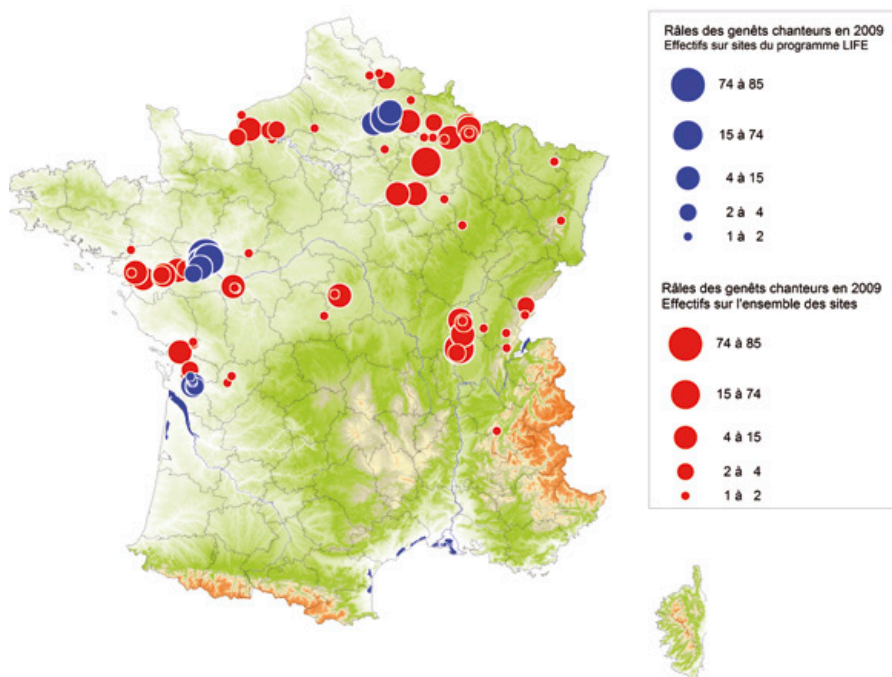


PARTAGER L'EXPÉRIENCE ET LES CONNAISSANCES

Enfin, trois séminaires accompagnés d'ateliers de travail seront organisés sur chacun des sites du programme et un guide technique de bonnes pratiques sera réalisé et largement diffusé. Un site internet, des expositions, des lettres d'information seront également disponibles pour largement informer sur la biologie du râle des genêts et les résultats du programme.

LES SITES CONCERNÉS PAR LE PROGRAMME LIFE + "RÔLE DES GENÊTS 2011/2015"

Le programme Life + "Rôle des genêts 2011-2015" va permettre l'atteinte de tous ces objectifs à travers des actions novatrices et démonstratives sur les trois principaux sites de reproduction de l'espèce en France qui accueillent entre 70 et 80 % de la population nationale (Moyenne Vallée de la Charente, Moyenne vallée de l'Oise et Basses Vallées Angevines).



LES BASSES VALLÉES ANGEVINES

Situées aux portes d'Angers, les Basses Vallées Angevines forment, avec les vallées de la Mayenne, de la Sarthe et du Loir, le plus vaste ensemble de confluences du bassin de la Loire. L'ensemble occupe environ 7 000 hectares constitués majoritairement de prairies naturelles inondables et de peupleraies, et parcourus par un important réseau hydraulique. C'est un vase d'expansion naturel des crues, provenant tant de l'amont (Sarthe, Mayenne et Loir) que de l'aval (Loire).

Situées sur l'une des principales voies de migration des oiseaux en Europe, les Basses Vallées Angevines constituent une importante zone de halte migratoire pour les anatidés, les limicoles et les passereaux paludicoles. Les Basses Vallées Angevines sont surtout le principal site de nidification français du rôle des genêts. Alors que les derniers recensements nationaux estiment la population de mâles chanteurs à environ 550, le site en accueille plus de 250 tous les ans (soit plus de 45 % de la population nationale). Cette population est la seule qui soit restée à peu près stable en France, même si les effectifs se maintiennent aujourd'hui plutôt à des niveaux inférieurs à la moyenne connue ces trente dernières années (330 chanteurs).



© S. Hunault / LPO

LA MOYENNE VALLÉE DE L'OISE

La Moyenne Vallée de l'Oise est une mosaïque d'habitats principalement constituée de grandes étendues de prairies de fauche. Depuis 20 ans, les populations de râle des genêts sur la Moyenne Vallée de l'Oise (entre Chauny et Noyon), bien que très variables, se maintiennent autour de 20 mâles chanteurs et contribuent largement à former le second bastion national de l'espèce. Des efforts importants ont été mis en place avec la profession agricole pour gérer de façon plus extensive les prairies et retarder les fauches. Cependant, les périodes d'inondations plus courtes et souvent plus précoces que dans les Basses Vallées Angevines entraînent des pratiques agricoles défavorables à l'espèce : fauche et pâturage dès le mois de mai, enrubannage, pâturage plus important. Par ailleurs, le morcellement parcellaire rend difficile la mise en place de mesures "fauche tardive" sur de grands ensembles prairiaux. La pérennisation des activités agricoles extensives, la maîtrise foncière et d'usage, et la valorisation du foin et de ses dérivés sont donc indispensables pour assurer la présence de l'espèce ainsi que sa bonne reproduction.



© F. Boca / CEN Picardie

MOYENNE VALLÉE DE LA CHARENTE

Le site Natura 2000 "Moyenne vallée de la Charente, Seugnes et Coran" situé en aval et amont de la ville de Saintes se trouve au cœur de ce qui fut la troisième plus importante population de râle des genêts en France : le Val de Charente. En 2009, l'enquête nationale faisait état de 15 mâles chanteurs sur ce site. La chute des effectifs dans le site Natura 2000 « Moyenne Vallée de la Charente, Seugnes et Coran » est dramatique : les effectifs y sont passés de 57 mâles chanteurs en 1996, à 12 en 2009, avec une chute brutale de plus de 50 % entre 2008 (26) et 2009. Aujourd'hui, ce site Natura 2000 concentre l'essentiel de la population de râle des genêts du Val de Charente. Si le déclin se poursuit au rythme observé depuis les années 1980, les scientifiques estiment que l'espèce disparaîtra du Val de Charente dans quelques années. "Elle n'est plus à considérer que comme nicheuse occasionnelle sur bon nombre de secteurs de ce grand site qui constituait pourtant l'un de ses bastions au niveau national il y a à peine une douzaine d'années."

(B. Deceuninck / LPO)



© J. Coulombier / LPO

Coordinateur du programme



LPO France
 Anne Vallade : anne.vallade@lpo.fr
 Fonderies Royales
 8 rue du Docteur Pujos - CS 90263
 17305 ROCHEFORT CEDEX - France
 05 46 82 12 34

Les partenaires bénéficiaires



LPO Anjou
 Stéphanie Hennique : stephanie.hennique@lpo.fr
 Maison de la Confluence - 10 rue de Port-Boule
 49080 Bouchemaine (France)
 02 41 44 44 22

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
 Francis Meunier : f.meunier@conservatoirepicardie.org
 1 Place Ginkgo - Village Oasis
 80044 Amiens cedex 1
 03 22 89 63 96

Les partenaires techniques



Les partenaires financiers



Pour plus d'information découvrez dès maintenant le site internet dédié au programme :
<http://www.life-rale-genets.eu/>